

**RENCONTRES FRANCO-MAGHREBINES TIC**  
**Alger 26-27 avril 2009**  
**Intervention de Tahar RAHMANI**

Je souhaite tout d'abord et au nom d'ACIM exprimer mes plus vifs remerciements à Marseille Innovation pour l'organisation de ces rencontres et pour nous avoir associés à leur préparation .

Ainsi qu'au Ministère de l'aménagement des territoires, de l'environnement et du Tourisme pour son soutien.

Je souhaite aussi remercier, naturellement, l'ensemble des personnes présentes ce matin et en particulier les chefs d'entreprises du Maghreb et de France premiers concernés :

Notre structure mène depuis de nombreuses années des actions de coopération internationale en direction des pays du Maghreb en général et de l'Algérie en particulier. Depuis presque une dizaine d'année elle forme l'encadrement des principales agences de création de TPE, telles que l'ANSEJ, la CNAC, et l'ANGEM.

**Nos principales actions concernent :**

- Le renforcement des compétences et savoirs-faire dans le cadre de prestations de **formations** de formateurs, d'accompagnateurs et de responsables dans le domaine de la création et du développement des entreprises.
- **L'ingénierie technique et financière**
- L'accompagnement et le conseil aux entreprises
- **L'organisation de séminaires** internationaux autour de la création et l'accompagnement d'entreprises

Ce matin je vais aborder la question de la création et du développement de l'entreprise et tenter de vous décrire en quelques mots le climat économique, et celui des affaires en Algérie

**Car aujourd'hui Mesdames, Messieurs,** c'est avec encore plus d'acuité que se pose la question du développement des entreprises en général, de petites et moyennes entreprises en particulier et de la mise en place des nouvelles conditions de développement économique dans les pays du Sud .

Cela recouvre plusieurs dimensions, sociologiques et culturelles, financières et économiques, politiques et juridiques.

Ce que l'on peut dire aujourd'hui de l'entreprise et notamment de la TPE et de la PME est qu'elles sont porteuses de projets de développement importants, qu'elles recèlent un potentiel de croissance et d'externalités formidable ici en Algérie.

La réalisation de ce potentiel est toutefois inhibée parfois par une série de contraintes légales et réglementaires, bureaucratiques, techniques, managériales et financières.

Il ne faut pas se le cacher.

Lors d'un séminaire que nous avons organisé avec la BAD à Tunis, les représentants des 16 pays participants relevaient que :

- **Les principaux obstacles à l'investissement et au développement en Afrique** auxquels se heurtent les entreprises nationales et étrangères, quelle que soit leur taille, sont :
  - **la corruption,**
  - **la médiocrité de l'infrastructure bancaire, des transports et des moyens de communication.**
  - **une réglementation complexe et imprévisible, voire un excès de cette réglementation** (dans des domaines tels que les formalités d'immatriculation des entreprises et autorisations diverses, les régimes de propriété, la législation du travail et la fiscalité) ce qui renchérit le coût supporté par les entreprises.
  - **des cadres juridiques inadaptés (notamment des droits de propriété mal définis)**
  - **des problèmes de qualification de la main-d'œuvre.**

Cependant et heureusement, depuis quelques années sont mis en œuvre des **outils d'accompagnement financier** et non financier comme ici en Algérie (ANSEJ, minist. des PME, ANDI ) correspondant aux capacités individuelles et collectives de créations et de développement d'entreprises .

De même la question ô combien importante des **services liés au développement de ces entreprises est abordée aujourd'hui** par la mise en place d'outils et des structures propres à assurer leur développement.

Je pense notamment aux Pépinières d'entreprises, aux Hôtels d'entreprises, les technopôles comme celui de Sidi Abdallah, dont nous a parlé Monsieur Karcouche, Directeur de l'agence Nationale des Technopôles

### **Enfin, les conditions sont-elles réunies pour établir un climat des affaires qui soit favorable ?**

La performance d'un pays se mesure en premier lieu à l'aune de son taux de croissance économique. C'est le moteur du pays.

Que nous dit cet indicateur par rapport à l'Algérie ?

Que la croissance économique a progressé au rythme moyen de 4,2 % par an entre 1999 et 2008, contre 0,9 % entre 1989 et 1998. Ce quadruplement a permis une nette amélioration du revenu disponible par habitant – et, relativement, du niveau de vie.

Les réserves de change de près de 150 milliard de dollars ont été accumulées. Les pouvoirs publics visent à faire émerger nous dit-on une stratégie industrielle, en cours de mise en œuvre, et qui vise d'ici à 2015, 13 super-entreprises, qui interviendront dans l'ensemble des filières où l'Algérie possède des avantages comparatifs.

Parmi les secteurs d'ores et déjà identifiés, on peut citer la pétrochimie, la sidérurgie, l'agro-industrie, les industries pharmaceutique, mécanique et automobile, les matériaux de construction et bien sûr l'informatique, les TIC...

Ces sociétés économiques de développement (SED), c'est leur nom, que l'État se prépare à mettre en place seront organisées autour d'entités existantes, et seront accompagnées par l'État dans leurs programmes d'investissement:

**AIR Algérie dans le transport aérien, ENTMV dans le transport maritime, SAIDAL dans la pharmacie, FERPHOS pour les phosphates et engrais... Y seront associés les quelques incontournables ténors du privé, comme CEVITAL dans l'agroalimentaire, ETRHB dans les infrastructures, ou encore ENIE dans l'électronique.**

Bref, il s'agit de mettre en place des groupes ayant une taille critique suffisante pour s'imposer mondialement et se développer dans une économie fondée sur l'innovation et la compétition, le développement de technopoles (pour encourager les activités de recherche et développement), et exercer ainsi un effet de levier sur les PME-PMI, qui seront associées à la mise en œuvre de cette stratégie sectorielle et pourront, on l'espère du moins, soumissionner pour les marchés publics.

Enfin, dans le même temps, une nouvelle politique d'aménagement est mise en place à travers le Schéma national d'aménagement du territoire (le **SNAT 2025**).

Ce dernier consacre notamment la création de quatre villes nouvelles – **Sidi Abdallah** (banlieue ouest d'Alger) le Cyberparc d'Alger sera un parc technologique de première importance, pionnier dans le domaine, et en collaboration avec ses partenaires locaux et internationaux, il servira de plaque tournante pour toutes les activités des TIC.

Mais également les villes de **Bouinan** (banlieue sud d'Alger), **Boughzoul** (Hauts Plateaux) et **Hassi-Messaoud**, transférée à 50 kilomètres de la ville actuelle, épiceptre pétro-gazier classé zone à risque majeur depuis 2005

Pour rendre la destination Algérie plus attractive, on a d'abord mis en œuvre une batterie de mesures. Parmi lesquelles **la réforme du secteur bancaire**, qui a abouti à la levée du monopole d'État et a permis à de grands établissements financiers internationaux – Société générale, BNP Paribas, Citibank, Santander – de s'installer en Algérie et d'ouvrir des succursales aux quatre coins du pays. La réforme doit se poursuivre afin de libéraliser le plus possible ce secteur.

L'Algérie est un vaste chantier, chacun se plaint à le dire. Et pour cause. Il n'y a pas un seul secteur d'activité qui n'ait suscité l'intérêt des hommes d'affaires étrangers. Selon les dernières statistiques, plus de 2600 entreprises étrangères opèrent en Algérie, originaires de 70 pays dont la France qui compte 330 entreprises installées.

Par exemple dans les domaines qui nous intéressent aujourd'hui, dans le domaine des TIC, le bureau d'études français G.Environnement et le fournisseur de solutions Télécom et réseaux, Tibco, ont créé de nouvelles filiales algériennes

Dans le domaine du Data Processing, l'éditeur français Phone Control crée une filiale à Alger et la firme californienne (USA) Sisco System, se développe et renforce son personnel.

Enfin, la région du Maghreb, notamment au Maroc et en Tunisie, mais également ici, produit un grand nombre d'ingénieurs et de starts-up dans le domaine des nouvelles technologies. A cet égard la Tunisie fait preuve actuellement de beaucoup de volontarisme.

La téléphonie mobile a également pris toute sa place en Algérie, elle y est fulgurante et florissante - (selon les derniers chiffres fournis par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), en novembre 2008, l'Algérie comptait 28,4 millions d'abonnés pour une population de 34 millions d'habitants, soit un taux de pénétration de 83,2 %.-) et le développement de la 3G pourrait permettre à la région de trouver, enfin, un positionnement sur ce secteur, au-delà des traditionnelles délocalisations des centres de support client. L'Etat en partenariat avec Algérie Télécom lancent en ce moment même « E. Algérie 2013 » afin de promouvoir et renforcer l'usage des TIC.

Le développement conjoint du secteur logistique et des TIC permettrait surtout à la zone de se positionner comme base arrière pour les grands opérateurs de commerce électronique en Europe.

Il faudrait inciter des institutions financières et des investisseurs à adopter des règles prudentielles plus souples, de façon à favoriser le développement des entreprises de leurs pays notamment les TPE et PME, et valoriser diverses filières d'avenir.

Pour les entreprises tout est ouvert, à vous de jouer

Je vous remercie